

LYCEE PRINCE DE LIEGE
Kinshasa – R.D. du CONGO

PROJET D'ETABLISSEMENT

2021-2022



Section maternelle



Section primaire



Section secondaire

1. Historique de l'école

Le Lycée Prince de Liège est un établissement d'enseignement à programmes belges, organisé et géré par l'Association qui lui a donné son nom. L'école a été créée en 1966. Elle avait pour but au départ de donner aux enfants belges francophones émigrés en Afrique la possibilité de s'assurer une scolarité identique à celle qu'ils auraient en Belgique dans l'enseignement primaire et secondaire et de permettre aux enfants congolais d'accéder à ce même type d'enseignement.

Au jour d'aujourd'hui, sous la direction de Monsieur José de Los Santos Moyano depuis septembre 2019, le LPL compte environ 1000 élèves - allant de la maternelle à la rhétorique. Son sympathique logo bleu et blanc, aux allures à la fois féline et canine, représente bien l'esprit surréaliste typique des Belges !

2. Cadre institutionnel

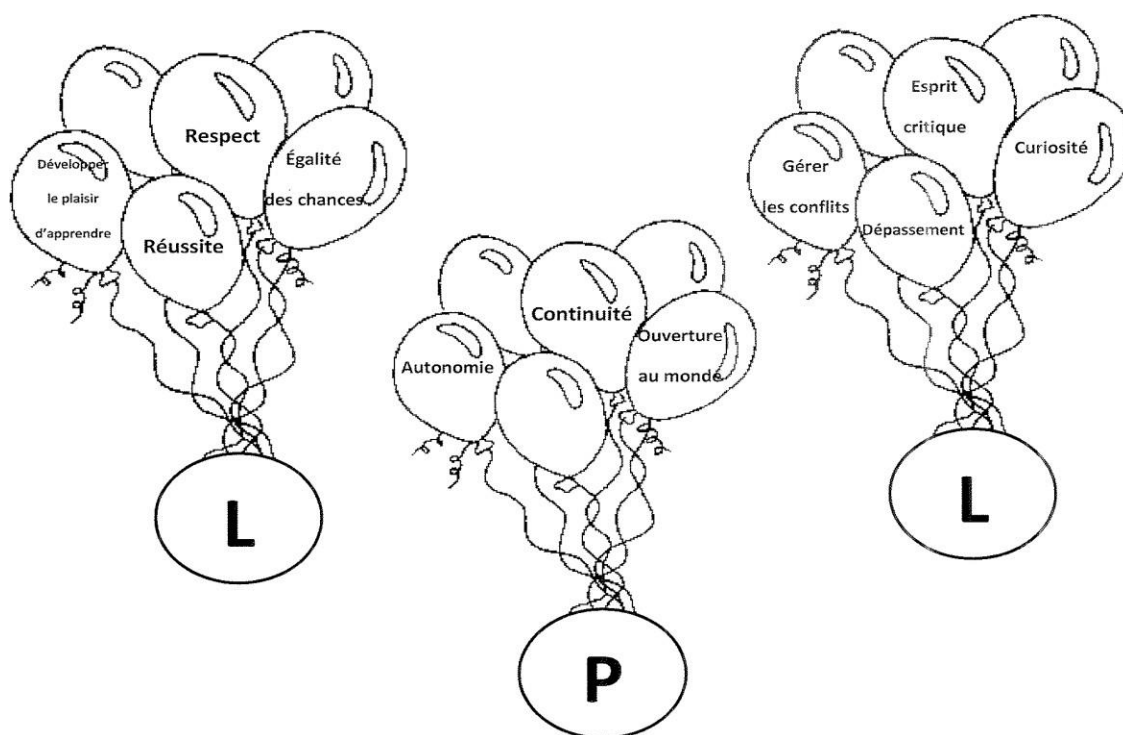
Ce document, élaboré par l'équipe éducative du Lycée Prince de Liège en regard du Décret définissant les Missions prioritaires de l'Enseignement fondamental*, a été approuvé par le conseil de participation.

Ce projet d'établissement représente le contrat liant les familles et l'école. En inscrivant votre enfant dans l'établissement, vous en acceptez les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans le présent document.

**Décret du 24 juillet 1997*

3. Nos valeurs

Des valeurs qui nous tiennent à cœur !



4. Notre mission

Les acteurs du Lycée Prince de Liège se donnent pour mission de développer les valeurs selon deux axes :

- **Enseigner** grâce à un encadrement professoral bienveillant, à la fois flexible et rigoureux. Mettre tout en œuvre pour la réussite scolaire et personnelle de chaque élève via les socles de compétences, avec comme finalité d'aider l'élève à prendre confiance en soi et à choisir judicieusement son orientation vers des études supérieures.
- **Socialiser** pour apprendre à mieux vivre ensemble et à développer en chaque élève un esprit de citoyenneté. Notre école défend des valeurs qui fondent la démocratie et qui préparent les jeunes à exercer une citoyenneté responsable. Elle a à cœur de prévenir en son sein les risques d'exclusion et de discrimination sous toutes ses formes.

5. Objectif général

Les différents acteurs du Lycée Prince de Liège, les élèves, les enseignants, les membres du Conseil d'Administration, le chef d'établissement, les directions, les éducateurs et les parents, s'investissent dans une attitude dynamique visant à faire régner dans l'école un climat de pleine sérénité.

Ils mettent tout en œuvre pour adapter l'école aux aspirations de chacun conformément aux projets éducatif et pédagogique de la Communauté Française de Belgique et à ses programmes d'enseignement.

Ils s'efforcent d'adapter l'école à l'évolution de la société dans sa pluralité.

Dans ce but, trois valeurs sont privilégiées:

- L'égalité des chances
- Le respect
- L'ouverture au monde

Une gestion rigoureuse de l'école participe également au bon fonctionnement de notre établissement.

A. FORMATION DES ENSEIGNANTS

- Dans la mesure du possible, l'école fait appel à des enseignants diplômés.
- Par la diffusion des circulaires ministérielles et revues spécialisées, l'école permet aux enseignants de se tenir informés des innovations pédagogiques les concernant. En outre, des réunions pédagogiques sont régulièrement tenues afin de confronter, évaluer, présenter les différentes pratiques et d'encourager la collaboration.
- L'école est attentive aux possibilités de stages et séminaires professionnels organisés en Belgique et organise la visite d'inspecteurs-formateurs de la Communauté Française de Belgique.

B. CONCERTATIONS PARENTS – ELEVES - ENSEIGNANTS

- Conformément au décret de la Communauté Française de Belgique, l'école met en place un Conseil de Participation, réunissant parents, élèves, enseignants, chef d'établissement, directions et membres du Conseil d'Administration. Celui-ci évalue chaque année la mise en œuvre du Projet d'Etablissement et est également chargé de sa dynamique.
- L'école organise des réunions parents-enseignants soit dans le but de présenter des projets et/ou pratiques pédagogiques, soit pour faire le point sur l'évolution de chaque enfant au cours de l'année.
- L'école est attentive aux problèmes et/ou demandes des élèves, des enseignants et des parents. Pour ce faire, une personne ressource propose aux élèves un soutien et un coaching scolaire. Ce soutien est individuel et favorise le développement personnel, leur bien-être et l'épanouissement. Le coaching scolaire fournit des méthodes d'organisation, de travail/mémorisation et de gestion du stress.
- En section secondaire, la médiatrice est également à l'écoute des parents et des élèves, de leurs problèmes et peut s'en faire le relais auprès des enseignants comme du Chef d'Etablissement.

C. ENGAGEMENTS DES PARENTS

- L'école souhaite et encourage la participation des parents à la vie scolaire de leur(s) enfant(s) et aux activités extra-scolaires qu'elle organise.
- Un comité des Fêtes est créé afin d'assumer l'organisation d'activités ouvertes à tous les acteurs de l'école.
- Le Conseil de Participation permet aux parents de partager la vie scolaire d'une manière active et participative.
- Les parents s'engagent à suivre les devoirs à domicile et à signer les évaluations tout au long de l'année scolaire.
- Les parents s'engagent à participer aux réunions de parents afin d'assurer et renforcer le lien école-famille.
- Les parents s'engagent à justifier les absences.
- Les parents s'engagent à signer le journal de classe quotidiennement en primaire et hebdomadairement en secondaire. Ce document est un moyen de communication privilégié entre les parents et l'école.
- Les parents s'engagent à venir rechercher leur enfant à l'heure. En maternelles et P1/P2, ils seront munis de la carte de sortie.

D. MAINTENANCE ET GESTION DES INFRASTRUCTURES

- L'école assure l'entretien et la sécurité de ses bâtiments et abords. Elle s'efforce en outre de les améliorer afin de les rendre plus accueillants.
- L'école veille à la sécurité des élèves sur l'aire d'embarquement par une surveillance et des aménagements adaptés.

6. Nos spécificités ...

Objectifs pédagogiques

LE DEVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT

Les acteurs ont pour préoccupation l'épanouissement global de l'enfant. Ils sont attentifs à faire évoluer l'enfant dans ses aptitudes, attitudes et comportements. Ils veillent à lui fournir les outils nécessaires à la compréhension et à l'appréhension du monde moderne dont l'évolution engendre des connaissances en quantité telle qu'elles ne peuvent être intégrées totalement dans l'enseignement scolaire. Dans ce but, ils développent l'apprentissage :

- de la prise de conscience de ses potentialités ;
- de la collaboration dans un esprit de tolérance et de respect mutuel ;
- de la prise de responsabilité et de décisions ;
- de l'auto-évaluation ;
- de l'esprit d'analyse, de critique et de synthèse.

UNE AIDE AUX ENFANTS EN DIFFICULTES SCOLAIRES

L'école prend en considération l'élève en difficulté par une attitude constructive et positive, considérant que l'enfant apprend selon ses rythmes, ses modes de perception et de représentation. Elle lui apporte une aide spécifique.

UNE EQUIPE PEDAGOGIQUE SOUDEE

L'ensemble des enseignants évolue dans un esprit de rencontre, de dialogue, de collaboration et de respect mutuel permettant de se présenter comme une équipe pédagogique soudée face au présent projet.

LA MISE A DISPOSITION DES MOYENS NECESSAIRES

L'école s'efforce de donner aux enseignants les outils et moyens nécessaires pour dispenser l'enseignement des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

L'ENCOURAGEMENT DES INITIATIVES

L'école reste à l'écoute des projets des enfants et favorise leur réalisation. La concrétisation d'un projet représente une avancée dans l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité.

UNE GESTION RIGOUREUSE

Une attention particulière est portée à la gestion rigoureuse de l'école tant du point de vue de la structure de l'établissement que de la maintenance, du respect des statuts de l'ASBL et des règlements.

7. De la théorie à la pratique ...

Mise en place de stratégies

Egalité des chances

Chaque enfant est différent de par ses besoins, ses envies, ses modes de réflexion, ses centres d'intérêt, sa motivation, ses atouts.

Notre objectif est que l'enfant se sente valorisé, écouté, soutenu et puisse se développer harmonieusement.

Pour y répondre, l'école a à cœur de favoriser au mieux l'épanouissement de chacune et chacun en tant qu'individu en privilégiant quatre axes qui nous semblent essentiels : les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être et l'évaluation.

Développer le plaisir d'apprendre par...

- des techniques d'apprentissage adaptées (différenciation)
- une attitude bienveillante de l'équipe éducative
- des évaluations diverses (diagnostique, sommative, certificative et formative)

Favoriser la réussite par...

- des remédiations
- un accompagnement et un suivi des élèves dans leurs méthodes de travail
- des activités permettant aux élèves une orientation pertinente de leur choix d'études
- des stages en entreprise en 5 et 6TQ pour confirmer la spécificité de la section
- une implication des parents tout au long du cursus scolaire
- une transition harmonieuse entre les trois sections

L'égalité des chances

Se dépasser par...

- la mise en place de projets en lien avec les apprentissages
- le développement de l'autonomie
- l'encouragement des initiatives
- la mise à disposition de centres de ressources (bibliothèque, cyber classe...)
- le renforcement des comportements positifs

Veiller à la continuité des apprentissages par...

- des concertations régulières entre professeurs
- le travail en cycle
- l'adéquation aux Socles des compétences

RESPECT

Toutes les émotions sont recevables mais tous les comportements ne sont pas acceptables. L'école est un lieu de vie où le bien vivre ensemble implique des droits et des devoirs. L'école favorise l'expression de soi en tant qu'individu, membre d'un groupe, dans le respect des différences.

Gérer les conflits par...

- la collaboration, l'entraide, le partage, la coopération et le parrainage
- la mise en place de mécanismes de gestion de conflits
- la possibilité de recourir à des intervenants divers
- l'instauration de conseils de classes et l'élection de délégués
- le respect du R.O.I.

Créer un espace de dialogue bienveillant par...

- l'éducation à la citoyenneté
- le respect de tous les acteurs
- la possibilité de pouvoir s'exprimer sans crainte
- l'application des règles régissant une communication non violente

Respect

Le respect de soi-même par...

- le développement de la confiance en soi et en ses choix
- la prise de conscience de son corps et de ses besoins
- la prise de conscience de l'image que l'on renvoie, notamment via les réseaux sociaux

Respecter les autres par...

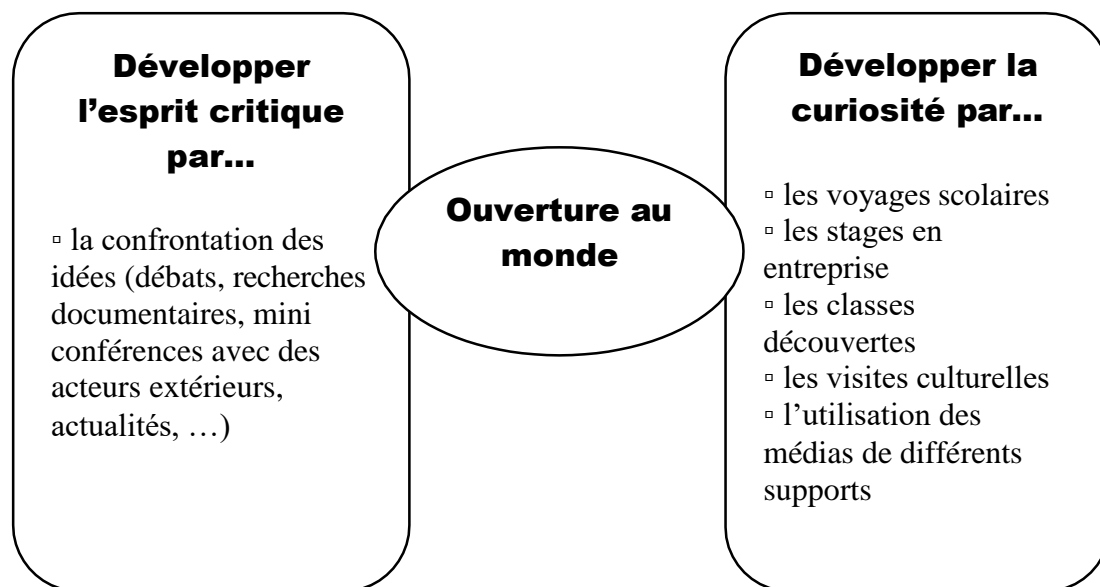
- l'application du R.O.I.
- la valorisation d'une attitude bienveillante et solidaire
- le respect des règles de politesse pour vivre ensemble en harmonie

Respecter l'environnement par...

- la prise de conscience des enjeux environnementaux
- la mise en place d'actes qui protègent l'environnement

Ouverture au monde

L'école a pour vocation de former des citoyens responsables, intégrés dans la société moderne. Pour cela, elle ouvre ses portes vers le monde extérieur afin de favoriser les échanges et de développer l'esprit critique des élèves dans un esprit humaniste.



8. Conclusion

Les objectifs étant ainsi définis en accord avec le choix de nos valeurs, des stratégies pour les atteindre étant déclinées ci-dessus, il appartient aux différents acteurs de les mettre en pratique, de les amender, d'en suggérer d'autres et ceci, tout au long de l'année scolaire.